



Poligné, le 30 mai 2019

La Maison des enfants au pays, dans le cadre de son Centre d'accueil familial spécialisé, recherche :

## OFFRE D'EMPLOI

### 1 Assistant familial (H/F), CDI, médico-social

**Date limite de candidature : illimité**

#### I. Récapitulatif

**Intitulé du poste :** Assistant familial (H/F)

**Type de contrat :** CDI

**Expérience exigée :** Aucune

**Salaires :** selon grille des assistants familiaux de la convention collective du 15 mars 1966 (1127 € brut, début de carrière)

**Lieu d'exercice :** C.A.F.S. La Maison des enfants au Pays, Poligné (Ille-et-Vilaine), Région Bretagne, au domicile de l'assistant familial, dans un rayon de 30 km maximum autour de la commune de Poligné.

**Diplôme requis :** Agrément d'assistant familial ou possibilité d'accompagnement dans la démarche de demande d'agrément, puis dans la formation obligatoire en vue de l'obtention du D.E.A.F. (Diplôme d'État d'Assistant Familial). *Plus d'info :* <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1260> et <https://ufnafaam.org/metiers/assistant-familial/> et <http://www.askoria.eu/index.php/deaf-assistant-e-familial-e>

**Permis B :** requis

#### II. Présentation de la structure

La « Maison des enfants au pays », Institut Médico-Educatif (IME) à Poligné est une **institution spécialisée**, forte d'une expérience de 30 ans, dans l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents présentant « **des troubles envahissants du développement dont l'autisme, âgés de 10 à 20 ans** ».

L'institution comprend un semi-internat, un internat et un Centre d'accueil familial spécialisé (CAFS), accueillant au total **20 jeunes**, 210 jours par an, du lundi au vendredi (7 semaines de vacances à l'année).

#### III. Présentation générale du poste

Accueil familial et accompagnement de jeunes enfants et adolescents, au domicile en semaine (lundi au vendredi) de 17h à 8h du matin, impérativement situé dans un rayon de 30 km autour de la commune de Poligné, dans la perspective de leur offrir un accueil humanisant et respectueux de leurs différences. Le travail vise, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire à faire acquérir des repères de la vie quotidienne (horaires, hygiène, équilibre alimentaire, savoir-vivre...), à contribuer à l'apaisement des troubles, et à permettre une inclusion relative dans le lien social.

Vous travaillez sous l'autorité du Directeur, en interface avec l'Assistante sociale et l'éducateur référent, soutenu par l'équipe pluridisciplinaire (éducateur, psychiatre, psychologue, psychomotricienne, maîtresse de maison) et les assistantes familiales salariées du CAFS.

#### **IV. Compétences requises**

- **Sens de l'ouverture et de l'accueil de la différence**
- **Capacité d'adhésion au projet institutionnel**
- **Capacité à adapter ses interventions** à la particularité des enfants et adolescents accueillis
- **Polyvalence, Rigueur, sens de l'organisation et de la coordination, savoir-faire relationnel**

#### **V. Missions dans le cadre du projet d'établissement :**

- **Favoriser le développement de l'autonomie subjective** de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre de l'accueil familial.
- **Assurer le bon déroulement de la prise en charge quotidienne** en garantissant la place et les limites des enfants et adolescents, **contribution à l'apaisement des troubles.**
- Participation aux diverses réunions et rendez-vous (réunion institutionnelle, réunions cliniques).
- **Nécessité de formation au travail clinique et de recherche dans le cadre de réunion**

#### **VI. Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles**

**Sous l'autorité du Directeur**, en interface avec l'Assistante sociale et l'éducateur référent, **soutenu par l'équipe pluridisciplinaire** (éducateur, psychiatre, psychologue, psychomotricienne, maîtresse de maison) **et les assistantes familiales travaillant avec nous.**

#### **VII. Avantages**

Régime de prévoyance et de mutuelle CHORUM HARMONIE MUTUELLE. Bénéfice des œuvres sociales (Chèques vacances, etc.).

#### **VIII. Modalités de réponse à l'offre / Processus de recrutement**

Par le biais du formulaire en ligne.

**Les candidats n'ayant pas d'agrément, peuvent être accompagnés par l'institution dans la démarche de demande d'agrément.**

#### **IX. Engagement et période d'essai :**

La **période d'essai** est d'une durée de **1 mois** selon CC 66.

Plus d'informations sur le métier d'assistant familial : <https://ufnafaam.org/metiers/assistant-familial/>

*NB : Les informations contenues dans ce document respectent le Code du travail à la date de mise en ligne. En cas de changements législatifs, une actualisation du document pourra être proposée.*